



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

le retraité du Calvados

Novembre 2019

Bulletin trimestriel de l'Union Territoriale des Retraités du Calvados

Edito

Choix budgétaires... Choix de société

La gestion uniquement comptable des gouvernements successifs a plongé les **hôpitaux publics** dans une situation explosive car sans issue. L'hôpital ne pourra pas, à nouveau, exercer convenablement ses missions sans une hausse significative de son financement public.

La loi annoncée sur le « Grand âge » connaît des reports successifs, faute de financements. Aux propositions, pourtant ambitieuses, s'est ajouté récemment le **"plan de mobilisation nationale en faveur de l'attractivité des métiers du grand âge 2020-2024"**.

Le coût fixé à 825 millions d'euros par an est malheureusement absent du Projet de Loi de Finance de la Sécurité Sociale 2020 ! Pourtant l'urgence est là. L'aide à domicile, les EHPAD manquent cruellement de personnels qualifiés.

Le gouvernement élude les questions de la fiscalité.

Le 3 octobre dernier, par notre journée d'action sur le pouvoir d'achat, nous avons dénoncé la volonté du gouvernement de considérer les retraites comme une simple variable d'ajustement budgétaire.

Il serait scandaleux que le Parlement maintienne son intention de non compensation, pour la Sécurité Sociale, des exonérations de cotisations sociales décidées par le gouvernement.

En s'engageant dans le **« Pacte du pouvoir de vivre »** avec 50 organisations signataires dont la CFDT, les retraités doivent faire le choix d'une société qui ne se résout pas à une remise en cause des solidarités.

Au nom du Conseil de l'UTR-14, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse nos meilleurs vœux pour 2020.

Le secrétaire : Jacques Hébert.

Dates à retenir :

Assemblée Générale : mardi 24 mars 2020

Chaque premier lundi du mois
de 11 h à 12 h
8 rue du Colonel Rémy à Caen

Permanence accueil à la CFDT pour tous les
adhérents retraités et futurs retraités

REUNIONS PROFESSIONNELLES

Retraités Communication Conseil Culture :

Les **mardis** 3 décembre, 7 janvier, 4 février et 3 mars
35-37 rue R Lenoir à Caen
de 14 h 30 à 16 h

Retraités métaux Caen :
Réunions 16 janvier, 19 mars et 16 avril
à 14 h salle Pierre Esnault
Rte de Cabourg à Mondeville

**Salon des seniors à
Caen du 25 au 27 octobre,
nous étions présents.**
Ce fût l'occasion de nouer des contacts
intéressants



Référendum d'initiative partagée sur le caractère de service public des Aéroports de Paris.

Ne ratez pas l'occasion de donner votre avis.

- munissez-vous de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport,
- rappelez-vous dans quelle commune vous êtes inscrit sur les listes électorales,
- vous allez sur le site gouvernemental <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>

En cas de difficultés, contactez le chargé de
communication de l'UTR-14 calvados@retraites.cfdt.fr

Réforme des retraites

Commençons par préciser qu'au sens légal, un accord sur une réforme des retraites cela n'existe pas. Il y a une concertation et les partenaires sociaux s'expriment après sur le texte.

Depuis le début, la CFDT dit :

Prévoir un âge pivot serait une profonde erreur et une injustice ;

Cette réforme ne doit pas se faire avant une politique de revalorisation salariale et des métiers de la fonction publique.

Il semble que la CFDT ait été écoutée sur ces points fondamentaux, c'est tant mieux.

Par contre, le pouvoir continue à souhaiter que le système des retraites soit à l'équilibre en 2025 et laisse entendre que des mesures paramétriques, c'est-à-dire permettant des économies à court terme, seraient prises pour y parvenir. Pour la CFDT cela ne se justifie pas, on doit en rester au calendrier fixé en 2014.

La CFDT revendique depuis plusieurs années un renforcement de notre système de répartition par le choix de la contributivité et de la solidarité, l'harmonisation des modes de calcul des droits (*points*), le maintien des carrières longues, l'intégration des primes, la majoration de pension dès le premier enfant.

Pour la CFDT, l'objectif de cette réforme, c'est :

- d'apporter plus de **justice sociale** et d'équité dans le calcul des droits ;
- de créer des **droits nouveaux**, pour réparer les injustices actuelles : pénibilité, retraite progressive, augmentation des basses pensions...
- de prendre en compte les **nouvelles aspirations** des travailleurs.

"Ceux qui en 1945 ont créé ce régime (de retraite) auraient honte de ce que l'on a été capable d'en faire en termes d'inégalités. La CFDT veut juste reposer la question de la solidarité." (Laurent Berger)

À la CFDT Retraité, ce que nous souhaitons, c'est la **solidarité intergénérationnelle** dans une société plus fraternelle. Pour nous, il faudra que le futur système des retraites adopte des règles d'indexation des pensions, définies et encadrées.

L'automne revendicatif ...

La journée nationale d'action du 3 octobre 2019 sur le pouvoir d'achat des retraités.



Le rassemblement à Caen

Malgré un effort d'information important, nous n'avons réussi qu'à mobiliser nos militants.

Les mesures du gouvernement sur le pouvoir d'achat datent de plus d'un an, elles sont devenues moins lisibles par les retraités. Mais, il est nécessaire de prendre date, car l'amputation de notre pouvoir d'achat se poursuit.

L'audience à la Préfecture.

La délégation a été reçue pendant plus d'une heure sur la baisse des pensions mais aussi sur la prise en charge de la perte d'autonomie

Le débat sur « pouvoir d'achat et pouvoir de vivre des retraités ».

L'après-midi nous avons tenu, à Hérouville Saint-Clair, dans ce cadre, une réunion sur la lutte contre les inégalités, l'exigence de solidarité y compris dans la transition écologique, le logement, la fiscalité.

Cette « première » a été bien accueillie et les discussions ont été intéressantes.

Le 8 octobre avec Santé-sociaux-14 et Interco-14.

Nous avons manifesté devant l'Agence Régionale de Santé pour l'amélioration de la situation des agents des EHPAD et de l'aide à domicile.

Le 15 novembre, avec la CSF, nous avons été reçus au **CCAS de Caen**. Des familles de résidents en perte d'autonomie dans les résidences devraient pouvoir être membres des CVS.

Nous faire mieux connaître ...

Des retraités ont participé à l'animation du stand CFDT à la Foire internationale de Caen en septembre.

PAROLES D'UN ADHERENT

ACCOMPAGNANT DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Pierre : comment, à la retraite, est venue l'idée de t'impliquer dans l'accompagnement des chômeurs ?

Gérard : c'est le prolongement naturel de mon activité syndicale. Quand j'étais en charge de la formation professionnelle et de l'emploi, j'ai eu l'occasion de rencontrer l'initiateur (Jean-Baptiste de Foucauld) de l'association **Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC)** et j'ai tout de suite pensé que je pourrais m'y investir à la retraite.

Pierre : quel est l'objet de l'association ?

Gérard : le chômeur, du fait de sa situation peut se sentir exclu de la société et se replier sur lui-même. Pourtant être bien inséré dans la vie sociale est important pour celui qui recherche un emploi. Plus que Pôle Emploi, SNC permet, par un accompagnement personnalisé et dans la durée, au demandeur d'emploi de « ne pas rester seul ».

Pierre : comment se fait cet accompagnement ?

Gérard : il faut d'abord prendre le temps **d'écouter le chômeur**. Pour lui permettre de prendre du recul et d'envisager un projet professionnel personnel, nous évitons le face à face et c'est pour cela que l'accompagnement se fait à deux. A Caen, nous sommes 12 accompagnateurs pour une trentaine de personnes en recherche d'emploi suivies par an (300 en 10 ans).

Pierre : Ce ne doit pas être toujours facile !

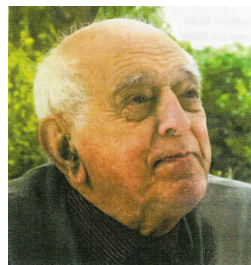
Gérard : tout à fait, mais heureusement il y a des réussites. Pour cela nous faisons le point, une fois par mois, entre accompagnateurs. L'association est également en capacité de financer des « emplois solidaires » pendant 6 mois au profit d'un demandeur d'emploi et d'une association. Nous avons des **partenariats** avec des entreprises ou associations qui apportent autre chose que nous-même (Ancre, Force Femmes, la Cravate Solidaire...).

Pierre : pas question donc pour l'association de travailler seule.

Gérard : non, ainsi l'association est impliquée dans l'action en cours à Colombelles, Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.

Pierre : l'association se retrouve donc tout naturellement dans la déclinaison locale du **pacte du pouvoir de vivre** initiée par 19 organisations nationales dont la CFDT.

Gérard : oui. L'association vient dans ce cadre de lancer une grande enquête auprès des demandeurs d'emploi pour vérifier concrètement les impacts négatifs de la réforme de l'indemnisation des demandeurs d'emploi à compter de novembre 2019. Voir <https://sncexpressions.fr/>



Michel PEPIN nous a quitté en juillet

Né en Seine Maritime en 1930, il grandit dans les campagnes normande et picarde. Son père est contremaître d'une grande

ferme dans l'Aisne et en mai 1940, **à 10 ans, il subit l'exode jusqu'à la Loire**. Fin juin c'est le retour et l'installation près de St Pierre Sur Dives où son père devient régisseur d'une ferme Lepetit. Il vit l'occupation puis la libération par les troupes polonaises. En 1944, « certifié » en poche il est embauché chez Lepetit commis de ferme, puis vacher, bouvier, avant de devenir chauffeur de tracteur. Il se rend vite compte de la faible formation des ouvriers agricoles. Il effectue un 1^{er} stage de réparateur de machines agricoles.

Après son service militaire, en parallèle de ses activités professionnelles et militantes au sein de la Jeunesse Agricole Chrétienne (JAC), il multiplie formations et expériences pour la modernisation et l'émancipation de l'agriculture.

A cette occasion il prend contact avec la CFTC et constitue une équipe syndicale **d'ouvriers agricoles**. Avec la JAC il réalise une enquête qui révèle que seulement 3 % des ouvriers agricoles ont une formation professionnelle. En 1958 il suit une formation qualifiante AFPA réparation matériel agricole et y découvre une « pédagogie active ». Avec Solange Leprovost qu'il épouse en 1959, ils auront 5 enfants.

En 1959 il est embauché par le centre national de recherche zootechnique au Pin-au-Haras. Il entre au conseil national CFTC puis au bureau de la formation professionnelle. En 1961 avec Lucien Cavalier permanent 76 de la CFTC il met en chantier le dossier de la **formation professionnelle des ouvriers agricoles**, profitant du dynamisme novateur du ministre de l'agriculture Edgar Pisani (61 à 66). Lors du 1^{er} congrès de la FGA en 1962 il entre au conseil national et négocie avec le ministère de l'agriculture la mise en place d'organismes paritaires de formation professionnelle des ouvriers agricoles. Il crée le 1^{er} centre de formation à Essay dans l'Orne. Il en sera le premier directeur (aidé par son épouse au début non rémunérée) jusqu'à sa retraite en 1990. En 1964 il avait adhéré au passage de la CFTC à la **CFDT**.

Conseiller municipal d'Essay pendant son activité, il reste **actif pendant sa retraite**, avec la CFDT, et dans différentes associations. Il participe à la rédaction de livres : « *les ouvriers agricoles au XX^{ème} siècle : des paysans sans terre* » et « *l'épopée de la 1^{ère} division blindée polonaise* ».

La seule condition : vous devez être adhérent à la CFDT Retraités.

Pour informations :

UTR14 : www.cfdt-retraités.fr/calvados ;
 noel.chevereau@free.fr ; 06 65 27 17 75

Les structures de cotisations

4 niveaux de garanties proposés au choix de l'adhérent en fonction de ses besoins

		Azur 1	Azur 2	Azur 3	Azur 4
Régime Général	Isolé	41,87 €	65,51 €	84,26 €	103,00 €
	Duo	77,67 €	120,90 €	155,85 €	190,80 €
	Famille	92,53 €	143,86 €	185,40 €	226,93 €

Voir aussi p 26 du « Fil Bleu » de Nov - décembre

COTISATION 2020 :

Comme préconisé par l'UCR, le conseil UTR 14 du 19 novembre a décidé d'appliquer **une augmentation de 0,3 %** pour les cotisations 2020, ceci correspondant à l'augmentation intervenue sur les pensions de base. Il est rappelé que la règle est que la cotisation soit au moins égale à 0,50 % de l'ensemble des pensions

VISITE DE CHERBOURG

Le 30 septembre, nous étions 43 pour voir ou revoir Cherbourg, la porte du Cotentin. Nous n'avons pas été déçus.

Nous n'avons pas visité les **5 ports** (plaisance, pêche, commerce, croisière et militaire) mais nous nous sommes approchés, en vedette, des 8 forts de l'immense rade (1500 hectares) construite entre 1783 et 1853. Cette visite par temps calme nous a permis de voir de près les 4 km de digue, avec les 2 passes (la plus grande mesure 1,1 km).



Après un repas convivial, certains sont passés par la visite du « Redoutable » (premier sous-marin nucléaire lanceur d'engins, long de 128 m et pesant 8 000 tonnes) tandis que les autres s'immergeaient directement dans la cité de la mer.

Moments d'émerveillement grâce aux images sur les espèces marines emblématiques mais aussi surprise face à l'infiniment petit, le peuple du plancton, si beau et si indispensable à l'Homme. Ce parcours ludique nous a rappelé qu'il nous faut dès aujourd'hui préserver ce monde.

LA CARTE CEZAM : La carte clé de vos loisirs.

Elle vous permet d'obtenir des réductions auprès de structures culturelles, de loisirs, de sport et de tourisme... Carte individuelle et nominative, valable pour l'année 2020.

Pour mieux connaître :

- permanence **lundi 2 décembre de 11 h à 12 h** dans les locaux de la CFDT à Caen, 8 Rue du Colonel Rémy.
- site Cezam national et **Cezam Normandie** : <https://www.cezam.fr/>
- **Nouveau** : l'application « ma carte cezam » sur **mobile** permet de géolocaliser les offres...

REMISE DES CARTES LE 06 JANVIER DE 10 h à 12 h, 8 Rue du Colonel Rémy à Caen

Prévoir une photo d'identité pour la carte

COMMANDE DE CARTES CEZAM ... A RETOURNER AU PLUS TARD LE 12 déc. 2019

à : UTR CFDT (Pierre Aussant) 8 Rue du colonel Rémy 14000 Caen

Nom, prénom : **Adresse :**

Je commande la carte CEZAM 2020 (adhérent : 9 € - ayant droit : 4,50 €)

Carte adhérent : oui non Carte ayant droit : oui non

Paiement à la commande à l'ordre de UTR CFDT. Montant du chèque joint :